

Image not found or type unknown



Après une agression que puis je demander comme d hommage et inter

Par **HMCP**, le **27/02/2008** à **13:44**

j ai ete agresse dans la rue par une maman devant mes jeunes enfants devant l ecole. je pass en victime au tribunal dans qq jours qu ai je le droit de demander comme dommage et interet; si je prends un avocat comme je n ai pas droit a l aide juridique combien vais je devoir payer et est ce que l accuse ne peut etre contrainte a me payer mes frais d avocat?